



DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2025 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2025

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs>, et sur SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.com>.



TORONTO, le 29 mai 2025 – La Banque Royale du Canada⁽⁵⁾ (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 4,4 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2025, soit une hausse de 0,4 milliard, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 3,02 \$, en hausse de 10 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La forte croissance du bénéfice dans les secteurs Services bancaires aux particuliers, Gestion de patrimoine et Assurances, et l'amélioration des résultats dans le secteur Services bancaires aux entreprises ont été en partie contrebalancées par le recul des résultats dans le secteur Marchés des Capitaux. Les pertes nettes ont été moins importantes dans le secteur Services de soutien généraux, en raison principalement de l'incidence après impôt des éléments spécifiés liés à la transaction visant la Banque HSBC Canada (HSBC Canada)⁽⁶⁾ à l'exercice précédent. L'inclusion des résultats de HSBC Canada⁽⁶⁾ a fait croître le bénéfice net de 258 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté⁽³⁾ de 4,5 milliards de dollars et le bénéfice dilué par action ajusté⁽³⁾ de 3,12 \$ affichent une hausse respective de 8 % et de 7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Nos résultats consolidés reflètent une augmentation de 504 millions de dollars du total de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à il y a un an, qui comprend une hausse de 324 millions de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs. Les provisions se sont accrues dans les secteurs Services bancaires aux entreprises, Services bancaires aux particuliers et Gestion de patrimoine, ainsi que dans le secteur Marchés des Capitaux dans une moindre mesure. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 58 p.b., en hausse de 17 p.b. par rapport à il y a un an, en raison essentiellement des changements défavorables concernant nos perspectives macroéconomiques et la pondération de nos scénarios, qui reflètent l'incidence potentielle des perturbations commerciales (y compris les tarifs douaniers).

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽³⁾ s'est élevé à 6,9 milliards de dollars, en hausse de 1,1 milliard, ou 19 %, par rapport à il y a un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait augmenter le bénéfice avant dotation et impôt⁽³⁾ de 264 millions de dollars. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice avant dotation et impôt⁽³⁾ a progressé de 15 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt, reflétant la forte croissance moyenne des volumes dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises, de l'élargissement des écarts dans le secteur Services bancaires aux particuliers et de l'accroissement des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans le secteur Marchés des Capitaux. La hausse des revenus liés aux services tarifés du secteur Gestion de patrimoine, reflétant l'appréciation des marchés et les ventes nettes, la baisse des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada, qui est traitée comme un élément spécifique, et l'incidence du change, ont également contribué à cette progression. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation des charges découlant de l'accroissement des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ, de la hausse de la rémunération variable par suite de l'amélioration des résultats et des investissements en cours dans la technologie.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 14 %, reflétant le recul des résultats pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Le bénéfice net ajusté⁽³⁾ a diminué de 14 % par rapport à cette même période. Le bénéfice avant dotation et impôt⁽³⁾ s'est replié de 0,5 milliard de dollars, ou 7 %, en raison surtout du repli saisonnier des revenus tirés des activités de négociation, partiellement contrebalancé par la diminution de la rémunération variable par suite de la baisse des résultats et par la hausse du revenu net d'intérêt. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 58 p.b., en hausse de 16 p.b., par rapport au trimestre précédent, reflétant essentiellement l'augmentation des dotations dans les secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux⁽¹⁾ s'est établi à 35 p.b., en baisse de 4 p.b. par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs⁽¹⁾ s'est établi à 23 p.b., en hausse de 20 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison des changements défavorables concernant nos perspectives macroéconomiques et la pondération de nos scénarios.

Notre position de capital demeure forte, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)⁽²⁾ de 13,2 %, témoignant ainsi de la forte croissance des volumes. Nous avons également versé à nos actionnaires 2,6 milliards de dollars sous forme de dividendes sur actions ordinaires et de rachats d'actions.

Aujourd'hui, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 1,54 \$ par action, soit une hausse de 0,06 \$, ou 4 %. Nous avons également annoncé notre intention, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto (TSX) et du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 35 millions de nos actions ordinaires.

« Nous avons constaté les effets de la solidité de notre modèle d'affaires diversifié sur nos principaux secteurs d'activité au deuxième trimestre. Cette solidité a été soutenue par notre excellente position de capital, par la vigueur de notre bilan et par notre approche prudente de gestion du risque tout au long du cycle. Qui plus est, dans un trimestre marqué par l'incertitude macroéconomique et la volatilité des marchés, notre équipe RBC a continué à se mobiliser pour nos clients en leur offrant les conseils, les idées et l'expérience qu'ils attendent de nous. Nous avons également tenu une Journée des investisseurs afin de présenter notre stratégie d'accélération de la réalisation de nos ambitions visant à accroître notre leadership au Canada, à augmenter nos opportunités clients dans les marchés mondiaux – y compris aux États-Unis, notre deuxième marché national – à tirer parti de nos investissements dans nos données et dans l'intelligence artificielle de manière à créer une valeur accrue pour nos clients, et à atteindre nos objectifs à moyen terme pour nos actionnaires. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada

(1) Se reporter au glossaire de notre rapport de gestion intermédiaire daté du 28 mai 2025 pour le semestre clos le 30 avril 2025, disponible à l'adresse <https://www.sedarplus.com/>, pour une définition de ces mesures. L'explication est intégrée par renvoi aux présentes.

(2) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie (CET1) par l'actif pondéré en fonction des risques conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au titre de Bâle III.

(3) Il s'agit de mesures ou de ratios hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 4 et 5 du présent communiqué portant sur les résultats.

(4) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025.

(5) Les expressions « nous », « notre », « la banque » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.

(6) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada). Les résultats de HSBC Canada reflètent les revenus, la dotation à la provision pour pertes de crédit, les frais autres que d'intérêt et l'impôt sur le résultat liés aux activités et aux clients acquis, lesquels comprennent les actifs acquis, les passifs repris et les employés, à l'exception des actifs et des passifs liés aux activités de gestion de la trésorerie et des liquidités. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025.

T2 de 2025
par rapport au
T2 2024

T2 de 2025
par rapport au
T1 de 2025

Cumul annuel 2025
par rapport au
cumul annuel 2024

Données présentées :		Montants ajustés ⁽²⁾ :	
• Bénéfice net de 4 390 millions de dollars	↑ 11 %	• Bénéfice net de 4 528 millions de dollars	↑ 8 %
• Bénéfice dilué par action de 3,02 \$	↑ 10 %	• Bénéfice dilué par action de 3,12 \$	↑ 7 %
• RCP de 14,2 %	↓ 30 p.b.	• RCP de 14,7 %	↓ 80 p.b.
• Ratio CET1 ⁽²⁾ de 13,2 %	↑ 40 p.b.		
• Bénéfice net de 4 390 millions de dollars	↓ 14 %	• Bénéfice net de 4 528 millions de dollars	↓ 14 %
• Bénéfice dilué par action de 3,02 \$	↓ 15 %	• Bénéfice dilué par action de 3,12 \$	↓ 14 %
• RCP de 14,2 %	↓ 260 p.b.	• RCP de 14,7 %	↓ 250 p.b.
• Ratio CET1 ⁽²⁾ de 13,2 %	→ stable		
• Bénéfice net de 9 521 millions de dollars	↑ 26 %	• Bénéfice net de 9 782 millions de dollars	↑ 18 %
• Bénéfice dilué par action de 6,56 \$	↑ 25 %	• Bénéfice dilué par action de 6,75 \$	↑ 17 %
• RCP de 15,5 %	↑ 170 p.b.	• RCP de 15,9 %	↑ 70 p.b.

Services bancaires aux particuliers

Le bénéfice net de 1 602 millions de dollars a augmenté de 199 millions, ou 14 %, sur un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait croître le bénéfice net de 93 millions de dollars. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 106 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 7 % pour les dépôts et de 4 % pour les prêts dans le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada. L'augmentation des revenus autres que d'intérêt a également favorisé cette hausse. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, en raison principalement de la hausse des dotations liées aux prêts productifs dans nos portefeuilles canadiens, et par l'augmentation des frais autres que d'intérêt, principalement attribuable à l'accroissement des coûts liés au personnel, notamment l'incidence des modifications ciblées de nos régimes de retraite à prestations définies et les indemnités de départ.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est replié de 76 millions de dollars, ou 5 %, du fait surtout de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, ce qui reflète l'accroissement des dotations liées aux prêts productifs dans nos portefeuilles canadiens attribuable aux changements défavorables concernant nos perspectives macroéconomiques et la pondération de nos scénarios, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des frais autres que d'intérêt, du fait principalement la diminution des coûts liés au personnel. Pour le revenu net d'intérêt, l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes dans le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada a plus que compensé le fait que le trimestre à l'étude comptait trois jours de moins. La marge nette d'intérêt s'est améliorée de 8 p.b. en raison surtout d'un changement favorable dans la composition des produits et de l'incidence soutenue des taux d'intérêt élevés.

Services bancaires aux entreprises

Le bénéfice net de 597 millions de dollars s'est accru de 20 millions de dollars, ou 3 %, sur un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait croître le bénéfice net de 142 millions de dollars, ce qui comprend l'incidence de 100 millions (après impôt) de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada au cours de l'exercice précédent. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a diminué de 122 millions de dollars, ou 19 %, la croissance du total des revenus, reflétant la croissance moyenne des volumes de 10 % pour les dépôts et de 9 % pour les prêts et acceptations, ayant été plus que neutralisée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, principalement liée aux prêts productifs, et par l'augmentation des frais autres que d'intérêt.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 180 millions de dollars, ou 23 %, en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs attribuable aux changements défavorables dans nos perspectives macroéconomiques, dans la pondération de nos scénarios et dans la qualité du crédit. La baisse du revenu net d'intérêt, découlant surtout du fait que le trimestre considéré comptait trois jours de moins, a également contribué à la diminution.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 929 millions de dollars a augmenté de 89 millions, ou 11 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ce qui a également entraîné une augmentation de la rémunération variable.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 51 millions de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la baisse des revenus liés aux services tarifés découlant du fait que le trimestre considéré comptait trois jours de moins et de la diminution des actifs liés aux services tarifés des clients, attribuable à des conditions de marché défavorables, facteurs partiellement compensés par les ventes nettes. Le repli saisonnier des honoraires liés au rendement et les variations de la juste valeur des investissements en capital de démarrage ont aussi favorisé la baisse. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de la rémunération variable proportionnelle aux résultats moindres.

Assurances

Le bénéfice net de 211 millions de dollars a augmenté de 34 millions, ou 19 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse du résultat des activités d'assurance reflétant l'amélioration de la sinistralité, principalement dans nos produits à court terme. La hausse du résultat des placements d'assurance, principalement attribuable à la diminution des coûts de financement et à l'augmentation de la sinistralité favorable liée aux placements a également favorisé l'accroissement.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice a diminué de 61 millions de dollars, ou 22 %, ce qui s'explique surtout par la baisse du résultat des activités d'assurance, car le bénéfice du trimestre précédent comprenait une incidence favorable des reprises de contrats de réassurance.

(2) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie (CET1) par l'actif pondéré en fonction des risques conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au titre de Bâle III.

(3) Il s'agit de mesures ou de ratios hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 4 et 5 du présent communiqué portant sur les résultats.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 1 202 millions de dollars a diminué de 60 millions, ou 5 %, sur un an, la croissance du total des revenus et l'incidence du change ayant été plus que neutralisées par la hausse des frais autres que d'intérêt et l'augmentation de l'impôt, y compris l'incidence des dispositions législatives sur le deuxième pilier et des changements dans la composition du bénéfice. La croissance du total des revenus est attribuable au secteur Marchés mondiaux, facteur contrebalancé en partie par la baisse de revenus dans le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement comparativement à un trimestre solide un an plus tôt et par la baisse des revenus du secteur Autres.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est replié de 230 millions de dollars, ou 16 %, en raison surtout du recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions et de la diminution des activités de fusion et acquisition surtout aux États-Unis. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de la rémunération découlant de résultats inférieurs. La dotation à la provision pour pertes de crédit au trimestre précédent reflétait l'incidence d'un compte dans le secteur d'activité des autres services qui a été transféré des prêts productifs vers les prêts douteux, et a donné lieu à la contrepassation de dotations liées aux prêts productifs et de dotations liées aux prêts douteux constituées.

Services de soutien généraux

La perte nette s'est chiffrée à 151 millions de dollars pour le trimestre considéré, en raison principalement des coûts non affectés résiduels, y compris les indemnités de départ.

La perte nette s'est établie à 8 millions de dollars au trimestre précédent.

La perte nette s'est chiffrée à 309 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 282 millions, partiellement contrebalancée par l'incidence après impôt de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada de 112 millions, deux facteurs qui sont traités comme des éléments spécifiés. Les coûts non affectés ont également contribué à la perte nette.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 30 avril 2025, notre ratio CET1⁽⁷⁾ de 13,2 % est demeuré stable par rapport au trimestre précédent, reflétant le montant net des capitaux autogénérés qui a été annulé par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change) et les rachats d'actions.

Liquidité – Pour le trimestre clos le 30 avril 2025, la moyenne du ratio de liquidité à court terme⁽⁸⁾ s'est établie à 131 %, ce qui représente un excédent d'environ 107 milliards de dollars, comparativement à 128 % et à un excédent d'environ 91 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme moyen⁽⁸⁾ a augmenté par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la croissance des dépôts et du financement, partiellement contrebalancée par les titres et les transactions de financement liées aux titres.

Au 30 avril 2025, le ratio de liquidité à long terme⁽⁹⁾ s'établissait à 116 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 154 milliards de dollars, comparativement à 115 % et à un excédent d'environ 143 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme⁽⁹⁾ a augmenté par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la baisse des exigences de financement liées aux titres et aux transactions de financement liées aux titres, ainsi que d'une croissance des dépôts et d'un financement stable.

Qualité du crédit

Deuxième trimestre de 2025 par rapport au deuxième trimestre de 2024

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 1 424 millions de dollars a augmenté de 504 millions, ou 55 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations des secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 58 p.b. a augmenté de 17 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 35 p.b. a augmenté de 5 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs de 568 millions de dollars s'est accrue de 324 millions, en raison essentiellement des changements défavorables concernant nos perspectives macroéconomiques et la pondération de nos scénarios, qui reflètent l'incidence potentielle des perturbations commerciales (y compris les tarifs douaniers). Ce facteur a été contrebalancé en partie par l'incidence de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada à l'exercice précédent de 193 millions de dollars.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 852 millions de dollars a augmenté de 180 millions, ou 27 %, en raison surtout de l'augmentation des dotations dans nos portefeuilles du secteur Services bancaires aux entreprises.

Deuxième trimestre de 2025 par rapport au premier trimestre de 2025

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 374 millions de dollars, ou 36 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'accroissement des dotations dans les secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 16 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a diminué de 4 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a progressé de 500 millions de dollars ce qui découle en grande partie des changements défavorables concernant nos perspectives macroéconomiques et la pondération de nos scénarios, qui reflètent l'incidence potentielle des perturbations commerciales (y compris les tarifs douaniers). Au trimestre précédent, la dotation à la provision pour pertes de crédit comprenait l'incidence du transfert vers les prêts douteux dans le secteur Marchés des Capitaux.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a diminué de 133 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux.

(7) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres CET1 par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF au titre de Bâle III.

(8) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025.

(9) Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Mesures hors PCGR

Les mesures et les ratios hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures et des ratios hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice avant dotation et impôt

Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle du crédit. Le bénéfice avant dotation et impôt peut améliorer la comparabilité de notre performance financière et permettre aux lecteurs de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes. Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et du bénéfice avant dotation et impôt, et illustre le calcul du bénéfice avant dotation et impôt présenté.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2025	31 janvier 2025	30 avril 2024	30 avril 2025	30 avril 2024
Bénéfice net	4 390 \$	5 131 \$	3 950 \$	9 521 \$	7 532 \$
Plus : Impôt sur le résultat	1 128	1 302	976	2 430	1 742
Plus : Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 424	1 050	920	2 474	1 733
Bénéfice avant dotation et impôt (1)	6 942 \$	7 483 \$	5 846 \$	14 425 \$	11 007 \$

(1) Pour le trimestre clos le 30 avril 2024, le bénéfice avant dotation et impôt exclusion faite des résultats de HSBC Canada de 5 700 millions de dollars correspond au bénéfice avant dotation et impôt de 5 846 millions, diminué du bénéfice net de (51) millions, de l'impôt sur le résultat de (20) millions et de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 217 millions. Pour le trimestre clos le 30 avril 2025, le bénéfice avant dotation et impôt exclusion faite des résultats de HSBC Canada de 6 532 millions de dollars correspond au bénéfice avant dotation et impôt de 6 942 millions, diminué du bénéfice net de 207 millions, de l'impôt sur le résultat de 75 millions et de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 128 millions.

Résultats et ratios ajustés

Nous sommes d'avis que les résultats ajustés sont plus représentatifs de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de la performance. Les éléments spécifiés décrits ci-après peuvent entraîner une volatilité qui pourrait occulter les tendances de la performance des activités sous-jacentes, et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions peut varier considérablement d'une organisation à l'autre. Exclure l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition pourrait améliorer la comparabilité de notre performance financière et permettre aux lecteurs de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes.

Nos résultats de toutes les périodes présentées ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada.

Nos résultats du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2024 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- La gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada.

Les ratios ajustés, y compris le bénéfice par action ajusté (de base et dilué), le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté et le ratio d'efficacité ajusté, qui sont tirés des résultats ajustés, sont utiles aux lecteurs puisqu'ils améliorent la comparabilité dans le cadre de l'évaluation de la rentabilité calculée par action, de l'efficacité avec laquelle les bénéfices sont générés à partir de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et de l'efficacité avec laquelle les coûts sont gérés par rapport aux revenus. Les résultats et les ratios ajustés peuvent également servir de base pour aider les lecteurs à prendre des décisions en matière de stratégie et d'affectation du capital.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et de nos résultats ajustés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et ratios ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les semestres clos les	
	30 avril 2025	31 janvier 2025	30 avril 2024	30 avril 2025	30 avril 2024
Total des revenus	15 672 \$	16 739 \$	14 154 \$	32 411 \$	27 639 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 424	1 050	920	2 474	1 733
Frais autres que d'intérêt	8 730	9 256	8 308	17 986	16 632
Bénéfice avant impôt	5 518	6 433	4 926	11 951	9 274
Impôt sur le résultat	1 128	1 302	976	2 430	1 742
Bénéfice net	4 390 \$	5 131 \$	3 950 \$	9 521 \$	7 532 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	4 274 \$	5 011 \$	3 881 \$	9 285 \$	7 403 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 411 362	1 413 937	1 412 651	1 412 671	1 409 452
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,03 \$	3,54 \$	2,75 \$	6,57 \$	5,25 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 413 517	1 416 502	1 414 166	1 415 037	1 410 842
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,02 \$	3,54 \$	2,74 \$	6,56 \$	5,25 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,2 %	16,8 %	14,5 %	15,5 %	13,8 %
Taux d'imposition effectif	20,4 %	20,2 %	19,8 %	20,3 %	18,8 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	184 \$	165 \$	309 \$	349 \$	940 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (1), (2)	31	12	358	43	623
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (1)	-	-	(155)	-	131
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3)	153	153	106	306	186
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	46 \$	42 \$	61 \$	88 \$	208 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (1)	7	6	76	13	123
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (1)	-	-	(43)	-	36
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3)	39	36	28	75	49
Résultats ajustés (4)					
Bénéfice avant impôt – ajusté	5 702 \$	6 598 \$	5 235 \$	12 300 \$	10 214 \$
Impôt sur le résultat – ajusté	1 174	1 344	1 037	2 518	1 950
Bénéfice net – ajusté	4 528	5 254	4 198	9 782	8 264
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires – ajusté	4 412	5 134	4 129	9 546	8 135
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 411 362	1 413 937	1 412 651	1 412 671	1 409 452
Bénéfice de base par action (en dollars) – ajusté (4)	3,13 \$	3,63 \$	2,92 \$	6,76 \$	5,77 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 413 517	1 416 502	1 414 166	1 415 037	1 410 842
Bénéfice dilué par action (en dollars) – ajusté (4)	3,12 \$	3,62 \$	2,92 \$	6,75 \$	5,77 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté (4)	14,7 %	17,2 %	15,5 %	15,9 %	15,2 %
Taux d'imposition effectif ajusté (4)	20,6 %	20,4 %	19,8 %	20,5 %	19,1 %

(1) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

(2) Au 30 avril 2025, le cumul des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) engagés s'élevait à 1,4 milliard de dollars.

(3) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.

(4) Se reporter au glossaire de notre rapport de gestion intermédiaire daté du 28 mai 2025 pour le semestre clos le 30 avril 2025, disponible à l'adresse <https://www.sedarplus.com/>, pour une définition de ces mesures. La définition est intégrée par renvoi aux présentes.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures et ratios hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction et sont présentées afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire, à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, les risques associés à l'escalade des tensions commerciales, y compris les politiques commerciales protectionnistes comme l'imposition de tarifs douaniers, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2024 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux, les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que sur notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur les risques de notre rapport annuel 2024 et dans la rubrique Gestion des risques de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent document sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2024, mises à jour dans la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025. Ces rubriques peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction uniquement à la date des présentes et, sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2024 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2025 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 29 mai 2025 à 8 h 30 (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/information-financiere ou en composant le 416 340-2217 ou le 866 696-5910 et en entrant le code d'accès 3587332#, entre 8 h 20 et 8 h 25 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 29 mai 2025 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 26 août 2025, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/information-financiere ou en composant le 905 694-9451 ou le 800 408-3053 et en entrant le code d'accès 6739010#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, vice-présidente, Communications, gillian.mcardle@rbccm.com, 416 842-4231

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, premier vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416 955-7804

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 97 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos plus de 19 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com/gensetplanet.

© Désignations commerciales de Banque Royale du Canada utilisées.